

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 10 JUIN 2002

Etaients présents :

Cabinet Morel-Berthet : MM Morel et Rizzo.

Conseil Syndical : Mme Convain, de la Roche, Ensinger, MM Carré, Castric, Grimaud, Maurel, Maurice, Meunier, Noël, Van Wassenhove, Wurmser.

Délégués d'immeubles : Mmes Auffret, Bijon, Gautron, Pouchard, Pattyn, Ramondou, M. Soncarrieu.

Copropriétaires: MM Gaudinat, Lenoir.

1. Réhabilitation – Avancement.

• Compte rendu de réunions de chantier.

Le retard se rattrape petit à petit. Nous demandons qu'un état d'avancement détaillé et complet des travaux soit fait chaque semaine par immeuble et par nature des lots. Cet état sera affiché dans la salle de réunion.

Nous sommes satisfaits des teintes retenues après échantillonnage tant pour la pierre que pour les façades compte tenu des impératifs de traitement pour les parties les plus sensibles à la pollution et aux coulures d'eau.

Les boiseries et volets selon leur état d'usure présentent quelques inégalités et une teinte un peu foncée qui va s'estomper avec le temps.

Pour les entrées le revêtement anti-tags a été abandonné au profit d'une peinture classique dans le dégradé des couleurs déjà utilisées.

• La métallerie et l'étanchéité seront faites en même temps que les travaux sauf sur les deux premiers immeubles terminés.

• Fenêtres et volets. Les volets roulants non conformes à la teinte exigée depuis le vote du ravalement qui seront posés devront être retirés.

• Contrairement à ce qui avait été annoncé les ouvriers ont besoin de votre présence pour peindre les ouvrants de fenêtres et portes-fenêtres.

• Vernissage privatif. Les produits sont à votre disposition chez le gardien.

• Rentrée des fonds. Sur les 900.000 € appelés pour les travaux 158.000 € n'ont pas encore été réglés (*nous incluons dans les sommes réglées les prêts demandés par l'intermédiaire du cabinet Morel-Berthet*).

2 – Désembouage

• Avancement. Durant toute la durée des travaux sur la sous-station concernant un immeuble (planning affiché) les colonnes seront vides ; il y a cependant un risque qu'un peu d'eau reste dans les radiateurs ; des précautions sont à prendre en cas de changement de robinets.

3 – Divers

• Parking motos. L'emplacement réservé à quatre motos au 39-40 a vite dégénéré et donne lieu à rassemblement d'une douzaine de petites motos particulièrement bruyantes. Rappel les travaux d'entretien et de réparation sont interdits sur les trottoirs et chaussées rouges.

Nous réfléchissons à la création d'espaces motos tels que celui réalisé devant le n° 30.

• Chambres de services. A la suite du passage des pompiers et des services de la préfecture des anomalies ont été relevées.

Travaux à exécuter : plans incendie, portes coupe-feu, fléchage...

- Devis pour les **canalisations eaux usées, eaux pluviales**. **Obligatoire**

Nous avons une proposition de 10 800 € H.T. pour l'étude et les dossiers avant réalisation du gainage des canalisations dont le coût s'élèverait à plus de 76 000 €. Sur ces sommes nous espérons obtenir des subventions (30%) de l'Agence de l'eau. Ces travaux seront proposés à l'A.G. de décembre.

- **Piscine** - maître nageur – rappel règlement. Devant les difficultés rencontrées pour l'embauche d'un maître nageur nous avons décidé de nous en passer cette année ainsi que la loi le permet.

Nous rappelons le **règlement** : les enfants de **moins de 10 ans non accompagnés** ne sont pas acceptés et quel que soit leur âge ils sont sous l'entière **responsabilité de leurs parents** tant pour la baignade que pour les jeux dans l'enceinte de la piscine.

Il n'est pas normal que la piscine soit utilisée **comme garderie** pour certains enfants déposés le matin et récupérés en fin d'après-midi, passant ainsi une journée entière sans surveillance parentale et qui plus est exposés au soleil de façon exagérée.

Travaux. *Une panne dans le système de chauffage de l'eau nécessite un changement de la vanne trois voies (32 ans !!). Des réparations plus importantes sont à prévoir que nous voulons inclure dans le cadre de la révision des contrats P2 et P3 avec ELYO-cogénération..*

- **Le pique-nique communautaire aura lieu le 22 juin à partir de 19 heures** et le barbecue de fin de saison le 7 septembre

- Nous proposons de fixer les réunions du Conseil le **3° lundi de chaque mois**.

- **Congés**

Permanence juillet : Morel-Berthet

Permanence août : M. Rizzo

- **Brocante 2002** Un rendez-vous est prévu à la Mairie en concertation avec les autres résidences concernées afin d'obtenir que des mesures soient prises pour limiter les nuisances et qu'une signalisation de déviation soit faite à l'entrée de notre résidence.

- Changements de **locataires dans les chambres de service** devront être signalés par le gardien aux délégués de bâtiments au moment de la modification des noms sur les boîtes aux lettres.

5 - Autres points.

- **Respect des jardins, pelouses** et de la tranquillité de chacun. Une fois de plus le problème des désordres causés par certains enfants, dont quelques uns soutenus par leurs parents, a été évoqué. Les espaces de jeux tant dans notre résidence qu'à proximité sont désertés au profit de nos pelouses saccagées par des parties de football bruyantes et l'agressivité verbale est la seule réponse obtenue quelquefois aux remarques du gardien ou des résidents.

- **Décisions :**

- installer un bac entre le 28 et le 46 pour éviter le stationnement.

- acheter un ordinateur d'occasion pour le gardien.

A TOUS BONNES VACANCES

Pour joindre le Conseil : Cahier de liaison chez le Gardien

tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtv@work-in.net

Abonnez-vous à notre liste de diffusion internet vous serez informez de la vie de la Résidence

sur simple demande (email avec votre nom et le n°de votre bâtiment) à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel

Ce compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement